



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080032

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***Programme d'actions 2008 du Bordeaux Gironde Convention
Bureau. Convention de partenariat. Approbation.
Autorisation.***

M. Stéphan DELAUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous soutenons depuis plusieurs années l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau (BGCB), dont l'objectif est de développer et de promouvoir le tourisme d'affaires en Gironde et à Bordeaux.

Dans une conjoncture économique toujours difficile sur ce marché, avec une concurrence internationale accrue, Bordeaux arrive à se distinguer et est devenue la 4^{ème} ville française pour les congrès, foires et salons. L'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco, la montée en gamme de notre offre d'hébergement doivent nous permettre de rester compétitif.

Pour 2008, le positionnement stratégique du BGCB portera essentiellement sur deux segments de marchés :

- le marché des congrès nationaux et internationaux,
- le marché des réunions d'entreprises nationales et internationales (séminaires, conventions, lancements de produits, incentives, journées d'étude ...).

Les modalités de ce partenariat (convention) ainsi que le programme d'actions 2008 sont décrits en annexe du présent rapport, pour un budget prévisionnel de 265 640 euros.

Au budget primitif 2008, une subvention municipale d'un montant de 50 000 euros a été votée.

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention de partenariat 2008, dont le projet est ci-annexé,
- verser au Bordeaux Gironde Convention Bureau la somme de 50 000 € dont le montant sera imputé sur la fonction 9 – sous fonction 95 – nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Stéphan DELAUX
Adjoint au Maire**

ANNEXE :

CONVENTION DE PARTENARIAT 2008

VILLE DE BORDEAUX

ASSOCIATION BORDEAUX GIRONDE CONVENTION BUREAU

Entre, la Ville de Bordeaux, place Pey-Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du, et reçue à la Préfecture le,

Et l'Association Bordeaux Gironde Convention Bureau, 12 cours du XXX Juillet, 33080 Bordeaux cedex, représentée par son Président Monsieur Christian DELPEUCH, autorisé par délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2007.

Exposé

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'Association Bordeaux Gironde Convention Bureau, domiciliée 12 cours du XXX Juillet à Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 7 mai 1991 et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de la Gironde le 10 juillet 1991, a pour but de développer et de promouvoir le tourisme d'affaires en Gironde, présentant un intérêt communal propre,

Il a été convenu :

Article 1 – Activités et projets de l'association

L'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'assigne au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, à la réalisation des activités de promotion et de développement du tourisme d'affaires à Bordeaux en mettant notamment en œuvre des actions de promotion sur :

- le marché des congrès nationaux et internationaux,
- le marché des réunions d'entreprises nationales et internationales.

Article 2 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, dans les conditions figurant à l'article 3 :

- une subvention de 50 000 € (CINQUANTE MILLE EUROS) pour l'année civile 2008.

Article 3 – Conditions d'utilisation de l'aide

L'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

la subvention sera utilisée pour la conduite de son plan d'actions pour l'année 2008 en annexe, l'association transmettra à la Ville de Bordeaux un bilan de son programme d'actions.

Au regard du budget prévisionnel annexé, la réalisation des activités s'élève à 265 640 € et la subvention municipale à 50 000 €

Article 4 – Mode de règlement

Pour 2008, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation des activités retenues, s'élève à 50 000 €

Elle sera versée suivant le calendrier ci-après :

- 1^{er} versement : 25 000 € dès signature de la présente convention,
- 2^{ème} versement : 25 000 €, au mois de juin 2008.

Elle sera créditée au compte de l'association BORDEAUX GIRONDE CONVENTION BUREAU n° 30004 00320 00023637618 70, établissement : B.N.P. Bordeaux.

Article 5 – Conditions générales

L'association s'engage :

- 1 / à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2 / à déclarer sous 3 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3 / à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 4 / à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5 / à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6 / à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7 / à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant « association soutenue par la Mairie de Bordeaux ». Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux et l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau prévoient par ailleurs de se réunir, autant que de besoins, pour la mise en œuvre de la présente convention.

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau.

Article 10 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, 12 cours du XXX Juillet à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 3 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux, Stephan DELAUX Président Chargé du Tourisme et de l'Animation de la Ville	Pour l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, Christian DELPEUCH Adjoint au Maire
---	---

Le tourisme d'affaires. Autrement



Bordeaux Gironde
Convention Bureau

Projet de Plan d'action 2008

**PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 DECEMBRE 2007**

ACTUALISATION DU PROJET PRESENTE AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2007

12, cours du XXX Juillet • 33080 BORDEAUX Cédex • FRANCE
Tél : (33) 05 56 52 53 11 • Fax : (33) 05 56 52 53 58 • <http://www.bgcb.com> • Email : bgcb@bgcb.com
Association Loi 1901 - N°19428

Préambule

LES MARCHES CIBLES DU BGCB

Les congrès	Les associations nationales et internationales Les sociétés savantes Les porteurs de projets locaux (ambassadeurs) Les Organismes Professionnels de Congrès (PCO) Les Association management Companies (AMC)
Les réunions d'entreprises Séminaires, conventions, lancements de produits, incentives, journées d'étude, road shows	Les entreprises nationales et internationales Les agences de tourisme d'affaires Les agences d'événements

Ces cibles sont localisées principalement

Pour les congrès	A Paris (association nationales et associations internationales) A Bruxelles (associations européennes) A Bordeaux (ambassadeurs, ou porteurs de projets locaux)
Pour les réunions d'entreprises	A Paris (sociétés nationales) Dans les pays étrangers de proximité

Récapitulatif des actions

§1 MARCHE DES CONGRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

PROSPECTION
SALONS
CLUB DES AMBASSADEURS

§2 MARCHE DES REUNIONS D'ENTREPRISES

SALONS
EDUCTOURS
DEMARCHAGE

§3 COMMUNICATION - EDITIONS

BROCHURES
INTERNET
TAG

§4 RELATIONS AVEC LES ADHERENTS

LA LETTRE DU BGCB
LES DEJEUNERS MENSUELS
L'ESPACE ADHERENT SUR BGCB.COM

§5 BUDGET

§1
MARCHE DES
CONGRES NATIONAUX ET
INTERNATIONAUX

PROSPECTION
CLUB DES AMBASSADEURS
ANNONCE PRESSE

➤ PROSPECTION

CIBLES

- les associations nationales basées en France
- Les associations européennes basées principalement à Bruxelles (et accessoirement dans d'autres villes européennes telles que Londres et Genève)
- Le Club des Ambassadeurs de Bordeaux
- Les principaux PCO européens

VEILLE MARKETING

Qualification de fichiers, téléphone, démarchage, participation aux bourses d'échange ICCA et autres séminaires permettant de rencontrer ces prospects

MISSION DE PROSPECTION

Le BGCB a chargé le cabinet de consultant ADELPHI d'une mission en vue d'identifier les filières d'excellence girondines susceptibles de générer l'organisation de manifestations professionnelles.

ICCA EXPERT SEMINAR - Francfort – 14-16 avril 2007

Séminaire annuel réunit 65 participants dont la moitié sont des associations internationales et des AMC le week end précédent IMEX à Francfort. Formation et networking

➤ LES SALONS

Tous les grands salons internationaux tentent de cibler les associations :

- Le salon IMEX (Francfort) met en place un programme spécifique de formation et de networking, en partenariat avec ICCA, pour les associations internationales
- Le salon EMIF à Bruxelles cible les associations européennes basées en Belgique (107 ont visité le salon en 2006)
- Le salon BEDOUK à Paris invite les associations basées en région parisienne

➤ LE CLUB DES AMBASSADEURS DE BORDEAUX

ANIMATIONS

Invitation des Ambassadeurs au Jumping de Bordeaux (partenaire CEB)
Organisation d'un Tournoi de Golf des Ambassadeurs (manifestation récurrente)
Visite de l'Hôtel Regent

Organisation d'une soirée de prestige pour fêter les 1 an du Club (date à déterminer)

Invitation d'Ambassadeurs d'une autre ville (Glasgow, Edimbourg. ...)

INTERNET

Animation du site www.club-ambassadeurs-bordeaux.fr sur la plateforme Ecobiz (partenariat avec la CCIB)

COMMUNICATION

Réalisation de deux dépliants :

- ✚ Poser la candidature pour un congrès
- ✚ Le site internet www.Club-ambassadeurs-bordeaux.fr

§2

MARCHE DES REUNIONS D'ENTREPRISES

SALONS : BEDOUK MC&IT

EMIF

IMEX

EIBTM

EDUCTOURS : EVENEMENT
FRANCE

DEMARCHAGE : ALLEMAGNE,
GRANDE BRETAGNE

➤ FRANCE

SALON BEDOUK MC&IT – 6-7 février

Lieu: Parc des Expositions de la Porte de Versailles

Stand collectif avec les membres du BGCB

Présence sur le stand France Congrès

Co-exposants : CEB, Hôtel Sofitel Aquitania, Hôtel Burdigala, , Hôtel Mercure Château Chartrons, Hôtel Mercure Cité Mondiale, Arcachon Tours & detours, Château du Pian.

➤ INTERNATIONAL

Salon IMEX – Francfort – 22-24 avril

Salon européen pour le marché des congrès, séminaires et incentives - visiteurs internationaux de grande qualité
Visiteurs : +/- 7000

Salon EIBTM – Barcelone – 2-4 décembre

Salon européen pour le marché des congrès, séminaires et incentives - visiteurs internationaux de grande qualité
Visiteurs : +/- 7000

EVENEMENT France UK/Irlande/AFRIQUE DU SUD/MOYEN ORIENT – 8-9 février

Ces clients font partie d'une délégation de 300 « hosted buyers » invités par le French Convention Bureau à Paris à l'occasion du salon BEDOUK MC&IT. Chaque délégation étrangère est ensuite envoyée dans une région.

➤ BELGIQUE

SALON EMIF – 19-20 mars

Salon du Tourisme d'affaires – 6 565 visiteurs

En 2006 dont 100 associations

Stand Maison de la France avec 1 ou 2 partenaires

➤ GRANDE BRETAGNE

Démarchage

4 jours de démarchage : du lundi après-midi au vendredi midi – 3 à 5 rendez vous par jour, selon la géographie

Lieu : Londres autres villes (villes à confirmer)

Date : deuxième semestre 2008 – juillet ou août

Cible : Agences MICE

Participation : 4 personnes : 1 BGCB + 2 hôtel ou DMC

Option : organisation d'un dîner à Londres dans la semaine avec 10 décision makers du marché des agences MICE – Dîner gastronomique avec dégustation de vins – nombre d'invités potentiel : 18

Soirées French Events

2 soirées organisées par Maison de la France

1 soirée agences : 2 avril

1 soirée sociétés : 23 septembre

§3

COMMUNICATION
EDITIONS

BROCHURES
INTERNET
TAG

➤ **BROCHURE**

La brochure du BGCB doit refléter le message et le positionnement choisis par la BGCB

➤ **INTERNET**

Mise à jour et amélioration du site. Mise en cohérence avec l'image et le positionnement choisis par le BGCB

Option : la refonte totale du site est une option à envisager en 2008 ou 2009

➤ **TAG**

Lettre d'information électronique destinée aux agences de tourisme d'affaire et d'événement, aux entreprises, aux associations nationales et internationales, aux PCOs, à la presse professionnelle

Format : newsletter électronique envoyée par e-mail
Parution : 4 x an, mars, juin, septembre, décembre
Gratuite pour les membres du BGCB

Diffusion :
+/- 2000 ex. en France
+/- 2000 ex. à l'étranger

§4

RELATIONS AVEC LES ADHERENTS

LA LETTRE DU BGCB
LES DEJEUNERS MENSUELS
L'ESPACE ADHERENT SUR BGCB.COM

L'objectif du BGCB est de fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme d'affaires de Bordeaux et de la Gironde autour de son action.

Le BGCB communique avec ses adhérents au moyen de 3 outils :

Une lettre d'information mensuelle. Cette lettre est envoyée par e-mail chaque dernier jour du mois. Elle est désormais téléchargeable sur le site Internet du BGCB dans l'Espace Adhérents

Les **déjeuners mensuels** dont le but premier est de favoriser les rencontres entre adhérents.

Un **Espace Adhérents** qui favorise l'échange d'information avec les membres du BGCB

§ 5

BUDGET

PREVISIONNEL PRODUITS

	RAPPEL 2007	2008
MEMBRES ACTIFS	82 630,00	83 235,00
MEMBRES ASSOCIES	9 405,00	9 900,00
TOTAL COTISATION PROFESS. (1)	92 035,00	93 135,00
MAIRIE DE BORDEAUX	50 000,00	50 000,00
CONSEIL GENERAL	19 800,00	19 800,00
CUB	50 000,00	50 000,00
CCIB	20 000,00	20 000,00
TOTAL INSTITUTIONNELS (2)	139 800,00	139 800,00
BEDOUK MC&IT (7 partenaires)		13 925,00
EMIF (1 partenaire)		2 420,00
IMEX (3 partenaires x 2000 €)		6 000,00
EIBTM (3 partenaires x 2000 €)		6 000,00
Divers		5 000,00
Participation Opérations de promotion	29 812,00	33 420,00
TOTAL	261 647,00	266 280,00

PREVISIONNEL CHARGES

POSTES	Estimation 2007 au 31/09	Prévisionnel
Salaires et charges	137 645,15	140 000,00
Charges de fonctionnement	12 053,67	12 000,00
1 : TOTAL FONCTIONNEMENT	149 698,82	152 000,00
<i>Frais commerciaux</i>		
Timbres, tél, fax, photocop	4 842,00	5 000,00
Emailing	1 584,69	1 500,00
Internet	1 223,40	1 500,00
Impressions, documentations	3 635,65	4 000,00
Missions et réceptions	1 000,00	1 000,00
Voyages et déplacements	10 000,00	12 000,00
Réunions BGCB	1 095,56	1 000,00
2 : TOTAL FRAIS COMMERCIAUX	23 381,30	26 000,00
3 : Adhésions groupés professionnels	6 735,77	6 300,00
ICCA		
MAISON DE LA France		
CFTAR		
OFFICE DE TOURISME DE BORDEAUX		
CDT		
APACOM		
ACTIONS		
Salon Bedouk	17 728,09	33 000,00
Salon IMEX (Base stand Bordeaux Biarritz Pau)	7 411,91	9 000,00
Salon EMIF (base stand Maison de la France)	4 247,10	4 840,00
Salon EIBTM (Base stand Bordeaux-Biarritz-Pau)	8 500,00	9 000,00
EVENEMENT France	3 028,59	3 000,00
Promotion Londres	1 413,55	6 000,00
TAG	92,09	1 500,00
OP diverses	5 578,51	
4 : TOTAL ACTIONS	47 999,84	66 340,00
Programme Ambassadeurs		
Réunions		13 000,00
Communication		2 000,00
5 : TOTAL AMBASSADEURS	22 870,15	15 000,00
Presse	5 621,20	
Prev dernier trimestre 2007	5 339,92	
SOUS TOTAL PROMOTION (2+3+4+5)	111 948,18	113 640,00
BUDGET TOTAL	261 647,00	265 640,00